

**L'Autorité palestinienne est
directement responsable de la
situation actuelle
(Communiqué du conseiller en
communication du ministre de la
Défense)
le 2 décembre 2001**

Les jours derniers, Israël s'est trouvé victime d'une série meurtrière d'attentats terroristes. Le fait que cette concentration terroriste ait lieu au moment où l'émissaire spécial américain, le général Anthony Zinni, se trouve en Israël, sans qu'aucun effort palestinien ne soit mis en uvre pour contrecarrer ces attaques, prouve que l'Autorité palestinienne et son dirigeant ne veulent pas réellement arrêter cette campagne de violence et de terreur.

L'escalade des actes de terrorisme les jours derniers crée une situation nouvelle qui est inacceptable et requiert de ré-envisager la manière de combattre le terrorisme et ses instigateurs.

Les forces de sécurité feront de leur mieux pour mettre un terme au terrorisme qui fait rage, en usant de toutes les méthodes nécessaires et en réévaluant constamment les manières de réagir à cette nouvelle situation. C'est dans cet esprit que le ministre de la Défense Binyamin Ben-Eliezer a déjà ordonné à Tsahal de prendre des mesures pour prévenir et déjouer la menace terroriste. Israël prendra toutes les précautions nécessaires pour protéger ses citoyens, mais évitera toujours les actions pouvant conduire à la mort de civils.

C'est l'heure de vérité de l'Autorité palestinienne.

L'Autorité palestinienne est directement responsable de la situation existante et Israël exige une action immédiate, déterminée et continue pour mettre fin à cette campagne de violence et anéantir l'infrastructure terroriste.

Le ministre de la Défense Binyamin Ben-Eliezer exprime ses condoléances aux familles en deuil et souhaite aux blessés un prompt rétablissement.

* * *

**Déclaration du ministre des Affaires
étrangères Shimon Peres à ses
homologues européens :
Arafat sera jugé par ses actions et
non pas par ses déclarations.
(Communiqué du porte-parole du
ministre des Affaires étrangères)**

Jérusalem, le 2 décembre 2001

Le ministre des Affaires étrangères, Shimon Peres, s'est entretenu ce dimanche 2 décembre 2001 avec le ministre allemand Joschka Fischer, le ministre russe Igor Ivanov, le secrétaire d'Etat britannique Jack Straw et le ministre norvégien Jan Petersen. Les ministres européens des Affaires étrangères ont exprimé leurs condoléances.

Shimon Peres a déclaré que cette semaine avait été la plus sanglante qu'Israël ait jamais connu. Le ministre des Affaires étrangères a ajouté qu'Arafat devait prendre les mêmes mesures qu'il avait prises en 1966 et démanteler l'infrastructure terroriste du Hamas, du Djihad islamique et du Hezbollah dans les territoires et prévenir les actes meurtriers et terroristes contre Israël.

Le chef de la diplomatie a annoncé qu'Israël n'était plus prêt à accepter les déclarations de l'Autorité palestinienne et a révélé l'existence de nombreuses alertes concernant de futurs attentats. Il a déclaré qu' Arafat serait jugé par ses actes et non par ses déclarations.

* * *

**Circulation bloquée en Judée-
Samarie suite à la vague d'attentats
meurtriers
(Communiqué du porte-parole de
Tsahal)**

2 décembre 2001

Suite aux attentats meurtriers la semaine dernière et les attentats à la bombe hier soir à Jérusalem et ce matin à Haïfa et suite à la multiplication des alertes concernant de futurs attentats, Tsahal a décidé de boucler les villes palestiniennes de Judée-Samarie.

Il est interdit à tout Palestinien de circuler sur les routes de Judée-Samarie, en-dehors de la zone A et des territoires ruraux des zones B et C ; seul est permis le transfert de denrées alimentaires, d'essence et autres produits de base par le biais de camions déchargés à certains endroits spécifiques.

Le porte-parole de Tsahal souligne que cette action est indispensable, étant donné les nombreuses alertes aux attentats et l'impuissance des Palestiniens à empêcher la sortie de terroristes des territoires de l'Autorité palestinienne et à prévenir les actes de terrorisme.

Tsahal continuera à prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher les actions terroristes et pour protéger les citoyens israéliens.

* * *

Réunion spéciale du cabinet Jérusalem, le 3 décembre 2001

1. Le gouvernement décrète que les attentats cruels et meurtriers du dernier week-end illustrent le manque d'inhibitions de nos ennemis et nous obligent à agir avec plus d'ampleur que par le passé contre le terrorisme palestinien. 2. Suite à la décision de la commission ministérielle pour la sécurité nationale du 17 octobre 2001, le gouvernement décrète que l'Autorité palestinienne est une entité qui soutient le terrorisme et qu'il faut agir en conséquence.

La commission ministérielle pour la sécurité nationale est compétente pour décider des mesures opérationnelles à prendre (militaires, politiques, économiques et informatives). Cette décision pourra être modifiée par le gouvernement si l'Autorité palestinienne respecte ses engagements, conformément aux accords qu'elle a signés, concernant la prévention du terrorisme, la condamnation de leurs exécutants et le démantèlement de l'infrastructure terroriste.

3. En vertu de l'autorité qui lui est conférée par l'article 8 des règles de prévention du terrorisme, le gouvernement déclare le Tanzim et la garde présidentielle organisations terroristes et ajoute qu'il faudra agir en conséquence. 4. Le cabinet

ministériel- ou une équipe ministérielle plus large, selon la décision du Premier ministre, qui inclura le ministre de la Défense et le ministre des Affaires étrangères- continuera à prendre des mesures opérationnelles dans le cadre de la guerre contre le terrorisme. 5. L'information israélienne se concentrera sur le fait que Yasser Arafat est responsable du terrorisme émanant des territoires qui sont sous son contrôle. 6. Le gouvernement prend note des décisions prises aujourd'hui par le cabinet.

* * *

Le Premier ministre rencontre l'émissaire spécial Zinni: Israël aspire profondément à la paix (Communiqué du conseiller en communication du Premier ministre)

Jérusalem, le 5 décembre 2001

Le Premier ministre Ariel Sharon a rencontré mercredi soir 5 décembre 2001 l'émissaire américain Anthony Zinni et l'ambassadeur des Etats-Unis en Israël Daniel Kurtzer. Le Premier ministre Sharon a exprimé sa satisfaction quant à la décision de Zinni de rester en Israël, étant donné l'importance qu'il accorde à sa mission et le désir profond d'Israël d'obtenir un accord de paix négocié.

Le Premier ministre Sharon a demandé au général Zinni et à l'ambassadeur Kurtzer de transmettre au président américain George Bush ses remerciements pour avoir avancé leur rencontre à Washington et son admiration pour le courageux leadership dont il fait preuve à la tête du monde libre dans sa lutte contre le terrorisme mondial.

Le Premier ministre Sharon a annoncé au général Zinni que le gouvernement avait décidé dimanche soir de déclarer l'Autorité palestinienne comme entité qui soutient le terrorisme. En accord avec cette décision, la commission ministérielle pour la sécurité nationale sera en droit de prendre des décisions dans les domaines militaire,

diplomatique et économique. Le Premier ministre a rappelé à l'émissaire américain ce qu'Israël attend de l'Autorité palestinienne, notamment : l'arrestation de terroristes, de leurs complices et de leurs instigateurs ; le démantèlement de toutes les organisations terroristes et l'arrestation de leurs dirigeants ; la confiscation de toutes les armes illégales du territoire de l'Autorité palestinienne ; une action préventive pour déjouer les attentats terroristes ; une cessation absolue de la violence.

Le Premier ministre Sharon a déclaré au général Zinni qu'Israël ne pouvait actuellement déceler aucun changement chez Yasser Arafat, et l'attentat terroriste de mercredi matin à Jérusalem, qui s'est miraculeusement bien achevé, ne fait que confirmer cette impression. M. Sharon a ajouté que, seul par la pression, il serait possible de convaincre le leader palestinien de prendre la décision stratégique d'abandonner le terrorisme et de respecter toutes les exigences d'Israël ainsi que ses propres engagements. Le Premier ministre Sharon a fait savoir au général Zinni qu'Israël poursuivrait ses actions jusqu'à ce qu'Arafat amène le calme total.

* * *

Aucune mesure importante n'a été prise par l'Autorité palestinienne pour arrêter le terrorisme

(Communiqué du conseiller en communication du Premier ministre)

Jérusalem, le 9 décembre 2001

Arafat a sans cesse affirmé avoir arrêté plus de vingt terroristes de la liste qui lui a été transmise par l'émissaire américain Anthony Zinni. Cependant, en réalité, aucune mesure importante n'a été prise par l'Autorité palestinienne pour arrêter le terrorisme :

1. Arafat continue à tromper le monde et à réitérer ses mensonges.
2. Arafat n'arrête pas les terroristes, mais les héberge dans des pensions de famille sous forme de

détention préventive.

3. Arafat n'a mené aucune enquête sur aucun terroriste et n'a pris aucune mesure pour déjouer les activités terroristes.

4. Arafat n'a entamé aucune procédure judiciaire contre aucun terroriste.

5. Israël agit et continuera à agir contre les installations et équipements stratégiques des forces de sécurité de l'Autorité palestinienne, telles que la garde présidentielle, actuellement impliquée dans des activités terroristes dirigées contre l'Etat d'Israël et ses citoyens. Israël est obligé de se substituer à l'Autorité palestinienne, qui ne veut pas ou ne peut pas démanteler l'infrastructure terroriste.

6. Pour empêcher le terrorisme, Israël a déjà annoncé qu'il permettrait le libre passage des forces de sécurité palestinienne d'une zone à une autre.

7. L'Autorité palestinienne n'a pris aucune mesure pour mettre fin à l'incitation à la violence dans ses médias et son système éducatif.

* * *

Israël désire alléger les restrictions imposées à la population palestinienne qui nest pas impliquée dans le terrorisme

(Communiqué du conseiller en communication du Premier ministre)

Jérusalem, le 11 décembre 2001

Aujourd'hui le 11 décembre 2001, le Premier ministre Ariel Sharon a accueilli, pour le petit-déjeuner dans sa résidence à Jérusalem, le haut représentant de l'Union européenne pour la PESC (politique étrangère et de sécurité commune) M. Javier Solana.

Le Premier ministre a exprimé sa satisfaction quant à l'appel lancé par l'Union européenne à l'Autorité palestinienne de démanteler les réseaux terroristes du Hamas et du Djihad islamique.

En outre, le chef du gouvernement a déclaré qu'Israël désirait alléger les restrictions imposées à la population palestinienne qui n'est pas impliquée dans les activités terroristes, mais les attentats incessants rendent difficile l'application de ces allègements.

Le Premier ministre a souligné qu'Israël ne tolérerait aucun attentat visant à la sécurité des Israéliens.

* * *

Le ministre des Affaires étrangères rencontre les ambassadeurs de l'Union européenne en Israël (Communiqué du conseiller en communication du ministre des Affaires étrangères)

Jérusalem, le 19 décembre 2001

Le ministre des Affaires étrangères Shimon Peres a rencontré, mercredi 19 novembre, les ambassadeurs de l'Union européenne en Israël.

Le chef de la diplomatie israélienne a affirmé que l'Europe pourrait se rendre utile en faisant comprendre à Yasser Arafat la nécessité d'agir contre les organisations terroristes et la mise en place d'une autorité centrale dans les territoires pour le bien de son peuple.

M. Peres a appelé les ambassadeurs européens à agir en faveur de la fermeture des bureaux du Hamas et d'autres organisations terroristes en Syrie et de mettre fin aux activités terroristes préparées au quartier général de Damas.

Le ministre des Affaires étrangères a ajouté que si le cessez-le-feu était respecté, l'opinion publique israélienne changerait et qu'il serait possible de reprendre le processus de paix dans le but de parvenir à un accord.

* * *

Ariel Sharon à Tony Blair : Arafat n'agit pas contre le terrorisme ; Israël désire une paix véritable, mais ne peut accepter des compromis

mettant en danger la sécurité de ses citoyens.

(Communiqué du conseiller en communication du Premier ministre)

Jérusalem, le 19 décembre 2001

Le Premier ministre Ariel Sharon s'est entretenu mercredi 19 décembre 2001 avec le Premier ministre britannique Tony Blair et lui a fait un rapport sur la situation sur le terrain.

Le chef du gouvernement israélien a rapporté que, les trois derniers jours, se sont produits 49 incidents terroristes qui ont fait quatre blessés israéliens dont un blessé grave et un enfant.

Le Premier ministre a déclaré qu'Israël en avait assez des belles paroles et des fausses promesses. Il a fait remarquer que le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, n'a pris aucune décision de principe concernant l'abandon du terrorisme et n'a rien fait de concret pour contrecarrer le terrorisme.

M. Sharon a déclaré que même si Israël aspire à la paix, une paix véritable et durable, aucun compromis mettant en danger la sécurité d'Israël et de ses citoyens ne saura être accepté.

* * *

Le ministre de la Défense Ben-Eliezer ordonne des allègements significatifs pour la population palestinienne et appelle l'Autorité palestinienne à réagir en mettant en oeuvre des opérations antiterroristes intensives (Communiqué du conseiller en communication du ministre de la Défense)

Jérusalem, le 3 janvier 2002

Le ministre de la Défense Binyamin Ben-Eliezer a ordonné, aujourd'hui 3 janvier 2002, une série de mesures significatives sur le plan de la sécurité allégeant les restrictions imposées à la population palestinienne en Judée-Samarie et à Gaza. Ces mesures ont été mises en oeuvre dès ce matin.

Le ministre de la Défense rejette vigoureusement les rapports des médias qui dénoncent ce matin la non-application de ces mesures et il souligne que leur entrée en vigueur dépendra d'un plan pré-déterminé. Les mesures sont les suivantes :

1. La suppression totale des bouclages de Kalkilya, Toulkarem, Djénine et Hébron. Des strictes fermetures sont maintenues sur Naplouse et Ramallah, tout en permettant une libre circulation des produits de consommation, des matières premières et des besoins humanitaires.
2. Le retrait de Tsahal des zones A à Djénine et la région dA-Tira près de Ramallah.
3. Des mesures ont été prises pour atténuer les frictions sur le terrain y compris les retraits de chars dans les régions adjacentes aux populations civiles.
4. Le passage au barrage de Kalandya a été allégé de beaucoup.
5. La circulation sur les routes de Judée-Samarie a été facilitée.
6. La circulation a été facilitée sur la route Gaza-Rafiah et dans la région de Mouassi.
7. Les horaires d'ouverture de la frontière de Rafiah ont été étendues jusqu'à minuit.
8. Les policiers palestiniens pourront circuler entre la Judée-Samarie et la bande de Gaza.
9. Les travailleurs palestiniens pourront retourner travailler aux frontières internationales de Rafiah (Egypte) et Allenby (Jordanie).

Israël continuera à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de ses citoyens.

Le ministre de la Défense espère que les mesures sus-mentionnées pourront contribuer à conserver le calme sur le terrain et appelle l'Autorité palestinienne à réagir positivement aux mesures prises par Israël et à mettre en œuvre des opérations nécessaires et intensives contre les éléments terroristes et leurs réseaux afin de progresser vers l'application du document Tenet et du rapport Mitchell.

Le ministre de la Défense souligne qu'Israël continuera à faire son possible pour la cessation du terrorisme et de la violence dans le but de parvenir à des négociations et à une résolution du conflit qui profitera aux deux peuples.

* * *

La réaction du ministre des Affaires étrangères Peres à la capture du navire Karine A

(Communiqué par le porte-parole du ministre des Affaires étrangères)

Jérusalem, le 4 janvier 2002

Le ministre des Affaires étrangères Shimon Peres a déclaré que l'interception du navire était un événement décisif pour l'Autorité palestinienne qui devrait effectuer un choix. Ils ne peuvent pas jouer à ce jeu indéfiniment. Ils doivent décider s'ils soutiennent le terrorisme ou s'ils le combattent. Etant donné que le cargo transportait des armes en provenance de l'Iran, le ministre des Affaires étrangères s'adressera la semaine prochaine aux dirigeants de la communauté internationale pour que l'Iran soit désigné officiellement comme un Etat soutenant le terrorisme.

* * *

Déclarations du ministre des Affaires étrangères Shimon Peres et de l'émissaire américain Anthony Zinni après leur rencontre

Jérusalem, le 6 janvier 2002

Shimon Peres : J'ai rencontré ce matin le général Zinni. Nous avons passé en revue les détails, que vous connaissez déjà plus ou moins. Notre position reste inchangée, c'est-à-dire combattre le terrorisme de toutes les façons possibles et agir en faveur d'un cessez-le-feu et de la paix dans les circonstances actuelles. Laissons la parole au général Zinni.

Général Zinni : J'aimerais tout d'abord vous dire que notre rencontre a été fructueuse et j'ai apprécié

que le ministre me consacre du temps pour me livrer ses pensées. Comme il l'a dit, il faut se concentrer sur la sécurité et sur la construction des liens de confiance, tout en s'assurant que nous créons une situation et un environnement qui éliminera le terrorisme, que nous commençons un processus qui nous mènera au-delà d'un cessez-le-feu et vers une paix globale et durable pour que les peuples israélien et palestinien puissent vivre normalement. C'est un chemin pavé d'embûches et ma mission est d'emprunter ce chemin. Il faut commencer avec la sécurité, les mesures antiterroristes et la coopération dans le domaine de la sécurité. Je suppose que vous savez qu'une rencontre trilatérale est prévue pour aujourd'hui. Nous exposerons les mesures que nous jugeons bonnes pour l'application d'un plan qui devrait nous amener à nos objectifs.

Question : Qu'avez-vous à dire sur l'interception du cargo d'armements ?

Shimon Peres : Le cargo crée un vrai problème concernant la crédibilité du camp palestinien. Notre position est très claire. Nous n'acceptons pas et n'accepterons jamais de tels événements. C'est un incident très grave qui affectera leur crédibilité et notre confiance. Une enquête poussée doit être effectuée, mais nous n'avons pas cessé nos efforts pour obtenir un cessez-le-feu qui devra être suivi de négociations. Nous devons tirer les conclusions nécessaires de cet incident, pourtant nous avons décidé de ne pas interrompre nos efforts pour parvenir à un cessez-le-feu et de continuer à travailler sur la base du document Tenet et du rapport Mitchell.

Question : Qu'en est-il du rôle de l'Iran dans cette affaire ?

Shimon Peres : Nous invoquerons cette affaire d'implication de l'Iran dans la fourniture d'armes devant toutes les instances internationales possibles.